

COMMISSION D'ENQUETE PUBLIQUE

PROCES VERBAL DE SYNTHESE

PORTANT COMMUNICATION

DES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS ECRITES ET ORALES

Recueillies suite à ENQUETE PUBLIQUE DU 23/01/2020 9H AU 24/02/2020 17H INCLUS

PROJET DE PARC EOLIEN

SOCIETE CENTRALE EOLIENNE LES SABLES BAZAIGES-VIGOUX INDRE

Concernant la demande d'autorisation environnementale présentée par Monsieur le Directeur général de la société Centrale Eolienne Les Sables, dont le siège social est 1350 av. Albert Einstein – PAT BAT 2 – 34000 MONTPELLIER, en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un parc éolien composé de 6 aérogénérateurs et 2 postes de livraison sur le territoire des communes de BAZAIGES et VIGOUX ».

(Articles R123-3 à R123-27 du Code de l'Environnement)

Vu

- La décision n°E19000118 /87 COM EOL 36 du 5/12/2019 du Tribunal Administratif de Limoges
- L'arrêté n°36-2019-12-11-001 du 11 décembre 2019 de Monsieur le Préfet de l'Indre
- L'article R123-18 du Code de l'environnement : « Dès réception du registre et des documents annexés, la commission d'enquête rencontre, dans la huitaine, le responsable du projet, plan ou programme et lui communique les observations écrites et orales consignées dans un **procès-verbal de synthèse**. Le responsable du projet, plan ou programme dispose d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles ».

L'ENQUETE PUBLIQUE s'étant déroulée durant 33 jours consécutifs aux dates et heures précisées ci-dessus, en mairie de Vigoux siège de l'enquête et de Bazaiges,

- Suivant communication des registres par les maires de ces communes le lundi 24 février 2020 après clôture de l'enquête publique,
- La Commission d'enquête publique a, le vendredi 28 février 2020, sous huitaine, rencontré le représentant du porteur de projet et lui a communiqué le présent

PROCES VERBAL DE SYNTHESE

Des observations et propositions écrites et orales consignées,

Ainsi que les questions complémentaires de la Commission d'enquête publique.

Déroulement de l'enquête

Le territoire des communes de Vigoux et de Bazaiges supporte seul ce projet. Douze autres communes voisines de l'Indre et de la Creuse ont été concernées au titre de l'aire d'affichage.

Le public a pu prendre connaissance du dossier-projet pendant les heures habituelles d'ouverture des mairies, ainsi que sur le site de la Préfecture de l'Indre et formuler ses observations et propositions sur les registres ouverts à cet effet à Vigoux et à Bazaiges, ainsi qu'à l'adresse courriel éphémère prévue par l'arrêté d'enquête.

Les membres de la commission se sont tenus à la disposition et à l'écoute du public dans ces communes, au cours des six permanences prévues par l'arrêté. Ils ont principalement répondu à des

questions portant sur le contenu du dossier, la situation géographique des éoliennes, les vues et photomontages, les bridages, la faune et la flore, etc. ...

Climat de l'Enquête

L'enquête publique s'est déroulée sans obstruction, dans un climat serein de mise à disposition du dossier, des registres d'enquête, d'écoute, en invitant le public à faire part de ses observations écrites et orales et à formuler des propositions, ce qu'il a fait par une très grande mobilisation.

Le public a pu également se manifester par voie électronique. Le nombre et le volume des observations et propositions par courriel sur l'adresse éphémère de la Préfecture est lui aussi très important, prouvant somme toute la bonne communication préalable du pétitionnaire et le respect des procédures réglementaires d'information du public.

La mission première des Commissaires enquêteurs, membres d'une Commission d'enquête, est de recueillir les observations et propositions du public. Nous les relayons formellement ce jour au porteur de projet. Nous les analyserons à la suite par enjeux dans notre rapport, de même que les réponses de ce dernier, nous conduisant aux conclusions et à notre avis final motivé.

Analyse globale et synthétique des observations et propositions :

Les observations sont très nombreuses sur tous les enjeux, énergie, environnement, respect des espèces, vues et paysages, santé, ..., sans doute compte tenu de la novation géographique. En effet, la zone potentielle d'implantation, ZIP, proche ou éloignée, sauf en bordure Creuse, ne comporte pas de parc éolien. De plus, un précédent projet a lui aussi fortement mobilisé beaucoup de personnes et d'associations de toutes origines géographiques qui ont appris à formaliser à nouveau leurs opinions.

Nous notons que les avis défavorables sont majoritaires, particulièrement lorsqu'ils ont été rédigés par voie dématérialisée. Au plan local le projet paraît plus accepté.

- L'attention a largement été attiré sur les évolutions des positions gouvernementales et d'élus, analysés comme des revirements de politique publique en ce qui concerne l'éolien, alors que les objectifs d'installations acceptés par la France au plan européen demeurent sans changement, très important et ne sont pas atteints. S'agit-il d'une réorientation plus équilibrée en terme géographique puisque certains départements n'ont pas de parcs éoliens et d'autres, comme l'Indre, ont remplis les objectifs du SRE en cours lui aussi d'évolution ?
- Les demandes et prescriptions de la MRAE n'ont pas pour beaucoup, obtenues suffisamment de réponses précises de la part du porteur de projet.
- En ce qui concerne la santé, de nouvelles études scientifiques plus poussées sont souhaitées comme l'application de principes de précaution et d'évitement également relevés pour les enjeux environnement et de protection de sites.

COMPTABILISATION DES OBSERVATIONS ET OU PROPOSITIONS

Au cours de cette enquête publique, la Commission d'enquête a reçu :

Observations et ou propositions sur Registres	177
Dont Vigoux	147
Dont lettres ou notes jointes	130
Dont Bazaiges dont 1 orale	30
Dont lettres ou notes jointes	18

Observations et ou propositions par Courriels	184
TOTAL Observations et ou propositions (6 observations ont été comptabilisées 2 fois)	361
Signataires (comptabilisés 1 seule fois en cas de multiples visites ou dépôts) :	355
Total lettres ou notes jointes	269
Total responsables associations ou collectivités	21

SYNTHESE DES AVIS EXPRIMES (comptabilisés 1 seule fois en cas de multiples visites ou dépôts) :

Favorables	121
Défavorables	234

Plusieurs pétitions ont été déposées par voie d'huissier 434, et par le public 22, en cours d'enquête. Les signataires se retrouvent souvent dans les observations.

Observations ou propositions par enjeux

Patrimoine Paysage Consommation d'espace	254
Energie Vent Rentabilité	214
Economie Emplois Valeurs immobilières Tourisme	192
Gouvernance, Communication	157
Faune Flore Milieu Eau	103
Santé Bruit Infrasons Sécurité	98
Sol Air Risques Développement éolien	24
Autres	4

Monsieur le représentant du porteur de projet et à l'attention de votre directeur général, vous trouverez ci-joint :

- **Le tableau de synthèse des observations et propositions écrites et orales recueillies en cours d'enquête,**

En votre qualité de représentant du porteur de projet, vous attestez avoir reçu copie des observations figurant et ou annexées sur les registres d'enquête publique et vous avez pu prendre connaissance des observations dématérialisées regroupées à l'adresse prévue par l'arrêté sur le site de la Préfecture de l'Indre.

Les membres de la Commission vous invitent à leur adresser dans les quinze jours réglementaires, soit, avant le 14 mars 2020 par courriel en format texte et par courrier,

- **Vos REPONSES, CLASSEES PAR ENJEUX, aux observations et propositions du public, relevées sur les registres, courriers annexés et courriels,**
- **Vos REPONSES A NOS QUESTIONS COMPLEMENTAIRES, voir ci-dessous.**

Pour les membres de la Commission, je vous prie de croire en l'expression de nos sincères salutations.

Remis et commenté à BAZAIGES le 28 février 2020 à 14h.

Cordialement

Messieurs **Roland RENARD**

Gilles BOURROUX

François HERMIER

Membres et Président de la Commission d'enquête publique

Visé par **Monsieur Thomas MORALES**

Représentant du porteur de projet

QUESTIONS COMPLEMENTAIRES DE LA COMMISSION D'ENQUETE : COMPENSER - REDUIRE -

LIMITER

- Suite aux nombreuses observations particulièrement motivées analysant le projet dans toutes ses composantes, nous attacherons beaucoup d'importance à la qualité de vos réponses et insistons pour qu'elles soient les plus adaptées possible au projet, les plus concrètes pour chaque enjeu, particulièrement par exemple à celles de Madame GUEZ et de Muriel Toulant, sur la biodiversité et autres enjeux, de Messieurs Bidaud, Jacques Pinet, Max Baillarjeat ou Panel et de son association, des VMF et des propriétaires de monuments historiques classés, ou sur la santé, etc etc

Enjeu gouvernance

- Dès avant l'ouverture de l'enquête publique, lors de notre première rencontre, nous vous avons demandé de nous communiquer l'engagement de garantie de démantèlement pour le projet des Sables de la part de la nouvelle holding CNR en lieu et place de Vol-V suite à la cession, coupant court à toutes observations à ce sujet. Nous renouvelons formellement cette demande.
- La situation financière de CNR ayant repris le projet des Sables permet-elle de couvrir à terme le coût total du démantèlement et s'y engage-t-elle ?
- La répartition des activités, exploitation, suivi, contrôles, ... a-t-elle évolué suite à cette reprise ? Merci de bien vouloir la formaliser dans une synthèse.
- Un des propriétaires des parcelles, cosignataire d'une convention, M et Mme Meunier sur lesquelles les éoliennes 3 et 4 sont prévues, a le dernier jour de l'enquête écrit sur le registre de Vigoux son opposition au projet éolien et à l'installation de machines sur ses terrains. Quelle suite comptez-vous donner à cette opposition ?
- Ne s'agit-il pas d'une modification substantielle de projet ?
- Dans le droit fil des interventions récentes de Mme la Ministre de l'environnement, prévoyez-vous l'enlèvement de toute ou partie des masses de béton au démantèlement ?

Enjeu énergie - Rendement vent-énergie

- Merci de bien vouloir nous communiquer les toutes dernières estimations de vitesse du vent, la rose des vents, le résultat du mat de mesure avec ses variations saisonnières.
- Quel est l'impact carbone des éoliennes comparé aux autres sources d'énergies ?

Enjeu santé

- Quelles garanties peut apporter le porteur de projet dans les précautions à prendre pour éviter les bâtiments d'habitation, d'élevage..., avec les lignes électriques enfouies pour la livraison : EGUZON ? SAINT MARCEL ? ..., en lien avec les ondes électromagnétiques et leurs éventuels impacts sur la santé humaine et animale ?
- Quel est l'impact des éoliennes sur l'élevage en proximité et quelles compensations peuvent-elles être prévues ?

Enjeu biodiversité

- Le choix du type d'éoliennes n'est pas fait, seules, la hauteur maximale et la puissance sont indiquées. D'autres paramètres peuvent varier, en conséquence, les impacts sur les chiroptères et l'avifaune notamment pourront être modifiés, les mesures compensatoires aussi ?
- Pouvez-vous nous confirmer l'application du recul de 150 m des lisières forestières.
- L'addition d'obstacles éoliennes, lignes à haute tension, A20, voie ferrée et caténaies ne constitue-t-elle pas un effet cumulé à l'effarouchement des oiseaux, particulièrement les migrateurs ?
- Les lignes de déplacement des migrateurs (dont les grues) ne sont pas figées ; le projet sur deux lignes parallèles, se situe entre des réserves collinaires d'eau et la Creuse. Ces jours derniers de nombreux vols importants ont pu être observés, empruntant cet axe de 20kms de large bien connu traversant le département. Cette conception du projet est-elle plus impactante ?
- Une étude de l'Office National de la Chasse et de la faune sauvage préconise de nouvelles technologies afin de réduire les collisions des oiseaux tel l'emploi de peinture UV (les rapaces détectant mieux ainsi les éoliennes), une modification sur la forme des pales ... Des mesures identiques sont-elles envisagées dans le projet ?

Enjeu patrimoine, paysage, covisibilités, sites inscrits ou classés et monuments historiques

- Si, comme vous l'indiquez dans les fichiers complémentaires de janvier 2020 en réponse à la MRAE, le nombre de photomontages est supérieur aux recommandations du guide, la présence de nombreux sites inscrits ou classés, de monuments historiques, plus qu'ailleurs compte tenu de l'histoire, doit inciter à plus de motivations dans les réponses à ce sujet.
- Ainsi si la fréquentation aujourd'hui des abords du château de la Prune au Pot est comme vous l'indiquez faible, elle a déjà augmenté et augmentera compte tenu des travaux en cours, réalisés par le propriétaire, conduisant à sa future ouverture au public. Si le passé historique a une importance pour ces monuments, l'avenir a lui aussi son intérêt compte tenu de cette préservation active en cours.
- N'est-il pas nécessaire de réévaluer les impacts pour certains de ces sites ?
- Nous renouvelons notre demande de photomontage depuis l'arrière Est de l'abbaye de Saint Benoit du Sault depuis les fenêtres donnant au sud à l'étage. Nous ajoutons cette même demande depuis les châteaux de Chazelet, Celon, et la demeure de la Villefranche, ...
- Pouvez-vous nous préciser la définition des imprimantes avec lesquelles sont réalisées les montages photo ?

Enjeu santé sécurité

- **Des maisons sont situées à un tout petit peu plus de 500m d'éoliennes.** Pensez-vous accepter la mise en place de peignes en bout de pales pour réduire le bruit ?
- **Type d'éolienne :** Cette question est en lien avec le choix de type définitif d'éoliennes et de la sécurité. La chute d'une éolienne sur le parc éolien de GUIGNEVILLE (Loiret), le 06/11/2018, a abouti à l'arrêt, de certains parcs. Nous souhaiterions savoir si ce type d'éolienne sera bien exclu de votre choix ?
- Y-a-t-il risque de projections de glace ou de morceaux de pales sur l'A20 ?

Economie Tourisme Compensations

- Le prix de l'électricité augmente et continuera vraisemblablement d'augmenter. Quel est l'impact du prix de rachat de l'électricité éolienne sur son prix final ? Peut-on estimer l'impact de l'éolien sur les augmentations du prix de l'électricité produit ?
- Merci de bien vouloir récapituler sur un tableau toutes les compensations prévues pour ce projet. Celles concernant la replantation des haies est bien établie.
- Merci de bien vouloir préciser où seront plantées les haies (2034m), sachant que ce choix final interviendra avec les propriétaires, les exploitants et les élus.
- Avez-vous prévu des compensations pour les pertes d'activité touristiques ?
- Y a-t-il des fabricants d'éoliennes en France et au plan européen ?
- En matière de démantèlement qu'est-ce qui est aujourd'hui recyclable ou non ?